

Allauch

MAGAZINE N° 114 • JUIN 2013

ACTUALITÉS



■ SECURITE	4
■ JUMELAGE	6
■ VIE QUOTIDIENNE	8
■ SERVICE A L'HOPITAL	10
■ LITTERATURE	12
■ VIE QUOTIDIENNE	13
■ TRAVAUX	14
■ LOGEMENT	16
■ VIE QUOTIDIENNE	19
■ A LA RENCONTRE DE	20
■ VIE QUOTIDIENNE	21
■ TRIBUNE LIBRE	22
■ VIE QUOTIDIENNE	23
■ ALBUM SOUVENIR	24
■ ENTREPRENDRE	26
■ AGENDA	28

Allauch Actualités N°114 - Juin 2013

• Rédaction : Service communication
Ville d'Allauch - A.N. - A.B. - Ph.P.
• Photos : Mairie d'Allauch
• <http://www.allauch.com>
• Dépôt légal à parution
• Réalisation - conception :
Delavega Création
www.delavega.fr

MÉTROPOLE : BILAN DU DÉBAT AU SENAT



Le Sénat a adopté le 6 juin, en première lecture, le projet de loi de Modernisation de l'Action Publique et d'Affirmation des Métropoles. Ce projet, fermement combattu par six sénateurs sur huit de notre département, dont notre Sénateur Maire, prévoit la création au 1er janvier 2016 de la Métropole Aix Marseille Provence. Allauch en ferait partie, nous avons donc interrogé Roland POVINELLI.

Allauch Actualités : Monsieur le Maire, en quelques mots, en quoi consiste ce projet de loi ?

Roland Povinelli : Concrètement, le Gouvernement propose de fusionner six intercommunalités de notre département, dont la Communauté Urbaine de Marseille Provence Métropole pour n'en faire qu'une seule institution regroupant 92 communes. Cette Métropole se verrait transférer la plupart de leurs compétences.

La Métropole Aix Marseille Provence gèrerait 38 compétences transférées par les communes et intercommunalités. De grandes compétences, certes comme les transports, le développement économique, la recherche mais aussi un grand nombre de compétences de proximité comme l'urbanisme, les déchets, la voirie et même les cimetières !!! Le projet permet cependant à la Métropole de restituer certaines d'entre elles à des Conseils de territoires.

A.A. : Vous vous êtes toujours opposé à ce projet de Métropole Marseillaise, vous avez voté contre le 6 juin dernier au Sénat. Mais quelles étaient vos contre-propositions ?

R.P. : Nous avons proposé, après de longs mois de travail avec tous les maires du département, un projet alternatif. Il s'agit d'un établissement public associant tous les acteurs de notre département (communes, intercommunalités, Conseil Régional, Conseil Général, société civile...). Seuls les grands projets

seraient gérés par cet établissement. Les transports bien sûr mais aussi le développement économique, l'enseignement supérieur, l'environnement... et toutes les compétences de proximité resteraient du ressort communal et intercommunal. Malheureusement, malgré la soixantaine d'amendements que j'ai déposés, notre projet n'a pas été adopté.

A.A. : Mais alors des avancées ont-elles été votées par le Sénat en faveur des communes et de la proximité ?

R.P. : Elles ne sont pas nombreuses mais oui. Par exemple, le Plan local d'urbanisme, qui est aujourd'hui élaboré par la commune et la communauté urbaine, aurait dû, sans le vote des sénateurs, revenir à la Métropole. Fort heureusement, notre force de conviction a pesé en faveur d'une élaboration du PLU au niveau des conseils de territoires, en étroite collaboration avec les communes. De plus, nous avons voté en faveur d'une meilleure représentativité des Maires au sein du Conseil de Métropole. En effet, le texte prévoyait que tous ne pouvaient y siéger.

A.A. : Avez-vous le sentiment d'avoir pesé sur le débat ?

R.P. : Ecoutez, du 30 mai au matin jusqu'au 6 juin au soir, j'ai été présent dans l'hémicycle pour défendre nos amendements et interpellé la Ministre Marylise LEBRANCHU qui, j'en suis sûr, a compris nos revendications. Cette dernière a d'ailleurs publiquement reconnu, en séance, à quel point Allauch avait su faire face à l'extrême urbanisation qu'ont pu connaître d'autres communes et préserver ainsi son cadre de vie. Je compte d'ailleurs sur elle pour apporter encore des améliorations à ce projet lors de son examen à l'Assemblée puis à son retour en deuxième lecture au Sénat. S'il reste en l'état, je maintiendrai mon vote contre !



Le centre de vidéoprotection de la Police Municipale veille sur les Allaudiens

LA SÉCURITÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

L'«Opération tranquillité vacances» existe depuis de nombreuses années, ce dispositif sera à nouveau actif dès la fin juin. Il n'est pas trop tard pour contacter le commissariat !

Pour en bénéficier il suffit, avant de quitter votre domicile pour les vacances, d'alerter la Police Nationale (Tél. : 04 84 35 35 80) et de communiquer vos dates de départ et de retour.

Des patrouilles de police seront chargées d'organiser des rondes autour de votre logement pour décourager les voleurs.

Cette démarche ne protège pas à 100% votre logement contre d'éventuels cambrioleurs, mais peut les prévenir.

Protéger la population, éviter les troubles à l'ordre public : les policiers municipaux assurent la sécurité des administrés tout au long de l'année.

Cette police de proximité, au contact permanent de la population, a vu ses effectifs renforcés afin de permettre aux Allaudiens de passer un quotidien le plus serein possible, notamment l'été.

Outre les patrouilles, la vidéo protection est un outil très efficace à disposition des policiers pour lutter contre la délinquance, grâce à ses effets à la fois dissuasifs et répressifs.

Dans leur mission de surveillance, les policiers savent également pouvoir compter sur la participation citoyenne et le civisme des administrés afin de signaler tout événement anormal qui se produirait chez un voisin absent.

Le « vivre ensemble » est à ce prix !



Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !

LA
SÉCURITÉ
PARTOUT ET
POUR TOUS



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

CONTRE LES CAMBRIOLAGES AYEZ LES BONS RÉFLEXES !



Pensez à verrouiller vos portes et fenêtres, à fermer vos volets et votre portail.



Placez en lieu sûr et éloignés des accès vos bijoux, moyens de paiement, clés de voiture. Il est conseillé de ne pas laisser d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.



En cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité. Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets dans la journée...



Les policiers et les gendarmes sont à votre service. Demandez leur conseil, signalez tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.



Une urgence, composez le 17 ou le 112

Contacts :

Police Nationale : 04 84 35 35 80

Police Municipale : 04 91 10 49 07



KADIMA ZORAN,

NOTRE NOUVELLE JUELLE D'ISRAEL

Un jumelage est toujours un moment d'intense émotion où deux villes et deux communautés se rapprochent pour lier leur destin dans un esprit de fraternité et de paix. La signature du serment de jumelage avec la ville israélienne de Kadima Zoran n'a pas échappé à cette règle. Retour sur cet événement exceptionnel.

Un parcours de longue haleine

La communauté israélite d'Allauch souhaitait depuis de nombreuses années se jumeler avec une ville d'Israël. Des démarches ont été engagées mais il a fallu du temps pour trouver la ville idéale, Kadima Zoran. Aujourd'hui, c'est chose faite. Les premiers contacts furent chaleureux et il a été très vite décidé, de part et d'autre, de signer rapidement le serment de jumelage. Un grand merci à Martine CHAIX, Adjointe déléguée aux relations internationales, qui a mené à bien ce jumelage.

Le 30 avril, Roland Povinelli, Sénateur-Maire d'Allauch et Itzhak GOLBARY, Maire de Kadima Zoran ont signé la charte de jumelage devant la communauté israélite d'Allauch, le Président du Comité de jumelage Allauch - Kadima Zoran, Avi MIZRAHI et de nombreux

dignitaires du département : Barnéa HASSID, Consul Général d'Israël à Marseille, Réouven OHANA, Grand Rabbin de Marseille, Ouriel KAMOUN, Rabbin d'Allauch, le représentant du Consistoire, William Labi, la représentante du CRIF de Marseille, Renée BENSOUSSAN, Elie BENAROCHE, Président du Fond Social Juif Unifié et Caroline POZMENTIER, Présidente de France Israël.

Si la signature de la charte du jumelage fut le point d'orgue, la délégation visita Allauch durant toute une semaine : écoles, équipements sportifs et culturels, structures petites enfance... Mais ce fût également l'occasion pour Itzhak GOLBARY, Maire de Kadima Zoran et les quatre autres membres de la délégation de faire une petite escapade sur le littoral, de quoi découvrir la diversité de notre région.

Découvrir Kadima Zoran

Cette commune de 19 000 habitants a été fondée par des agriculteurs il y a 80 ans. Elle se situe à proximité de la ville de Natania.



La délégation de Kadima Zoran a visité une école allaudienne et les différentes infrastructures municipales.

En 2003, Kadima fusionne avec la commune de Zoran, pour former Kadima Zoran.

Kadima Zoran est une ville principalement résidentielle, composée de salariés venus des grandes villes avoisinantes comme Tel Aviv et Netauga. Sa principale richesse est l'exportation de produits agricoles comme les fraises, les oranges, les olives ou des légumes. L'économie actuelle repose essentiellement sur une usine de conditionnement de légumes.

Proposant un large éventail de manifestations, pour tous les âges, le centre culturel constitue le cœur de la vie sociale. Une piscine, des crèches, des écoles et un centre pour les personnes âgées complètent cette infrastructure.

A partir de Kadima Zoran, des excursions permettent de découvrir une région chargée d'histoire.

La commune possède une forêt d'eucalyptus de

130 hectares, quatre écoles pour les enfants de 6 à 16 ans, un lycée pour les jeunes de 13 à 18 ans (un second lycée en construction), un stade de foot et une piscine.

Kadima Zoran est également équipée d'une crèche et d'un jardin d'enfants « pilote » pour les enfants autistes.

Avec ce quatrième jumelage, Allauch montre son ouverture sur le monde, sa volonté de tisser des liens fraternels et son désir de rassembler les communautés qui la composent.

À Allauch comme à Kadima Zoran, chacun va s'investir pour avoir un jumelage actif et dynamique, avec de nombreux échanges culturels, amicaux et pourquoi pas sportifs. Et cette première semaine passée ensemble est de bon augure.



La ville de Kadima Zoran, un écrin d'espaces naturels préservés à l'image d'Allauch.

LES 50 ANS DE L'AMITIÉ FRANCO ALLEMANDE

ÉLYSÉE-VERTRAG
TRAITÉ DE L'ÉLYSÉE
50 JAHRE
ANS



Un Cocktail dînatoire a eu lieu le 25 mai 2013 célébrant les 50 ans de l'amitié franco allemande suite à la signature du Traité de l'Élysée le 22 janvier 1963 par le chancelier allemand Konrad Adenauer et le président français Charles de Gaulle.

Étaient présents Roland POVINELLI, Sénateur-Maire d'Allauch ; Martine CHAIX, Adjointe déléguée aux relations internationales ainsi que les membres des Comités de jumelage d'Allauch et de Vaterstetten.



MAURICETTE DROUOT, ÉLUE 2^{ÈME} VICE GOUVERNEUR DU DISTRICT SUD-EST LIONS CLUB INTERNATIONAL

Les Lions Club sont présents dans 224 pays au monde ; chaque pays est divisé en districts. En France, il y a 15 districts. Chacun de ces districts est géré par un Gouverneur.

Ces 15 Gouverneurs représentent leur district au Conseil des Gouverneurs dont ils font partie. Ce conseil est lui même géré par un Président du Conseil et son siège est à Paris.

Un Gouverneur est élu pour un an. En ce qui concerne Mauricette DROUOT l'année de son governorat sera 2015-2016.

Auparavant, le Gouverneur est élu au poste de 2^{ème} Vice Gouverneur, ce qui a été son cas le 13 Avril. Elle prendra ses fonctions le 1^{er} juillet 2013.

En juillet 2014, elle sera 1^{er} Vice Gouverneur, et en juillet 2015, lors de la convention internationale, Mauricette DROUOT, prendra ses fonctions de Gouverneur.

Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans ses futures missions.

VIGILANCE CANICULE : LES BONS CONSEILS

Depuis le 1^{er} juin 2013, la Ville d'Allauch a réactivé le Plan Canicule en prévention des risques sanitaires liés aux fortes chaleurs. Ce dispositif repose sur la prévention et la solidarité pour informer et protéger les personnes dites à risque, soit en raison de leur âge soit en raison de leur handicap. Dans ce cadre, la Commune a en charge le recensement de ces personnes.

Par conséquent, si vous êtes isolé et que vous souhaitez être recensé ou si, dans votre entourage, quelqu'un est susceptible de souffrir gravement de la canicule, nous vous remercions de contacter le Centre Communal d'Action Sociale.

QUELQUES RECOMMANDATIONS POUR FAIRE FACE AUX GROSSES CHALEURS

Se protéger : restez dans un endroit frais, fermez les portes, fenêtres et volets durant la journée, ne sortez que très tôt le matin ou en début de soirée.

Éviter la déshydratation : buvez beaucoup d'eau (attention aux boissons sucrées et à l'alcool), mangez des aliments riches en eau.

Hydrater la peau : dans la journée prenez régulièrement des douches, des bains et humidifiez le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur.

Aider et vous faire aider : veillez à l'état de santé des personnes isolées, fragiles ou dépendantes, de votre entourage, n'hésitez pas à demander de l'aide.

Pour tous symptômes inhabituels demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.

Contacts :

Maison du Citoyen et de la Solidarité
355, Av du Général de Gaulle - Tél. : 04.91.10.44.30

Numéro d'information disponible 24h/24h du 1^{er} juin au 31 août : Canicule Info Service 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)

L'ALLAUDIEN TENNIS CLUB MONTE AU FILET

La principale caractéristique de l'Allaudien Tennis Club est le succès de l'école de tennis.

270 enfants suivent les cours de tennis, dirigés par Florence MORTIER, assistée de 5 autres moniteurs.

75 adultes suivent également les cours.

Sur les **450 adhérents** au club, 60 % ont moins de 18 ans.

Au cours de la dernière saison sportive, 19 équipes de tennis de la commune ont été inscrites en compétition.

Championnat régional par équipes jeunes :

En championnat par équipe, les jeunes filles de 11 à

12 ans ont terminé 1^{ère} de leur poule.

Les équipes de garçons 13/14 ans et 15/16 ans ont terminé 2^{ème} de leur poule.

Championnat régional par équipes adultes :

L'équipe 1 des séniors Dames a terminé ½ finaliste et se maintient en pré-nationale.

L'équipe 3 des séniors Messieurs a terminé 2^{ème} de poule et se maintient en Division 3.

Une mention spéciale à Megan GRIFFITHS, qui a remporté le circuit «La Provence» dans la catégorie «Dames».

LES SERVICES EXTRA-HOSPITALIERS DE L'HOPITAL D'ALLAUCH

Chacun sait que le Centre Hospitalier «Louis Brunet» dispose de services d'hospitalisation et d'hébergement de court, moyen et long séjour orientés vers les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes souffrant d'addictions, ainsi que les soins palliatifs.

En dehors de ces unités d'hospitalisation, vous ne savez peut-être pas que votre hôpital élargit ses prestations au plus près des besoins de la population par des séjours temporaires, des interventions soignantes à domicile, et un plateau technique de consultations externes et de radiologie.

1/ SÉJOURS TEMPORAIRES

a) Accueil de jour Alzheimer

L'accueil de jour thérapeutique Bernard CARRARA reçoit dans les murs de la maison de retraite située au cœur du village d'Allauch, rue des Frères Aillaud,

12 personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'un syndrome apparenté, au stade débutant ou modéré.

Les personnes peuvent y demeurer jusqu'à un stade modérément sévère de la maladie sous réserve de présenter des comportements compatibles avec la vie en collectivité et le projet de service.

Dans une démarche de soutien aux aidants, l'objectif est de permettre le maintien à domicile.

Des locaux chaleureux et aménagés : salon d'accueil avec fauteuil de relaxation, salle d'eau, salon de coiffure et d'esthétique ainsi que les pièces communes de la Maison de Retraite (salons, jardin, salle de restauration...) sont à disposition.

Les personnes y sont accueillies du lundi au samedi, de 9h00 à 16h00. L'établissement organise les transports du domicile jusqu'à l'établissement le matin à partir de 8h00 et le soir à partir de 16h00.

Votre interlocutrice :

Joëlle UGONA, Cadre socio-éducatif : 04.91.10.46.08



b) Hôpital de Jour Addictologie

En articulation avec le réseau d'addictologie départemental et régional, l'unité d'addictologie du Centre Hospitalier d'Allauch se compose notamment d'un Hôpital de Jour de 5 places (ouvert de 9h00 à 16h30 du lundi au vendredi) qui constitue une alternative précieuse à l'hospitalisation complète. En septembre 2013, sa capacité va être doublée afin de mieux répondre à une demande croissante de prise en charge sur ce mode.

Les patients accueillis sur cette structure bénéficient de soins globaux, à la fois, physiques, psychiques et sociaux autour d'un projet thérapeutique personnalisé, coordonné par une équipe pluridisciplinaire.

Vos interlocuteurs :

Dr Michaël BAZIN, Médecin Addictologue
Isabelle IMBERT, Infirmière Diplômée d'Etat
Coordinatrice : 04.91.10.46.62

2/ INTERVENTIONS À DOMICILE

Le Centre Hospitalier dispose d'un Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) de 105 places dont 69 places sont dédiées aux Personnes Agées, 10 places pour les Personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, et 26 places réservées aux Adultes Handicapés de moins de 60 ans.

Alors que les équipes du Service de Soins Infirmiers A Domicile Personnes Agées et Personnes Handicapées réalisent des soins de nursing et/ou infirmiers, une Équipe Spécialisée Alzheimer (ESA) intervient exclusivement pour des soins d'accompagnement et de réhabilitation.

Le maintien à domicile des patients est favorisé autour d'un projet de soin individualisé, qui renforce les potentiels existants de la personne. Les patients sont soutenus dans leurs actes de la vie quotidienne afin de préserver leur autonomie dans les meilleures conditions physiques, psychiques et environnementales avec et autour des aidants familiaux.

Votre interlocutrice :

Geneviève LEMOL, Cadre de Santé – 04.91.10.46.98

3/ CONSULTATIONS EXTERNES ET PLATEAU TECHNIQUE D'IMAGERIE MÉDICALE

Établissement de santé de proximité, le Centre Hospitalier propose des consultations médicales externes réunissant de nombreux médecins spécialistes ainsi qu'un plateau technique d'Imagerie et d'Echographie Médicale.

Le nom des médecins spécialistes intervenant pourra vous être communiqué sur simple demande téléphonique de votre part au : **04 91 10 46 63 / 04 91 10 46 64** (également numéros d'appel pour les prises de rendez-vous)

- **ALCOOLOGIE ET TABACOLOGIE**
- **CARDIOLOGIE – Consultations et Explorations fonctionnelles cardio-vasculaires**
- **CHIRURGIE DENTAIRE**
- **CONSULTATION MEMOIRE**
- **DERMATOLOGIE**
- **DIETETICIENNE**
- **IMAGERIE MEDICALE**
- **MEDECINE POLYVALENTE ET GERIATRIQUE**
- **NEUROLOGIE**
- **OPHTALMOLOGIE**
- **ORTHOPEDIE**
- **OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE, CHIRURGIE DE LA FACE ET DU COU**
- **PSYCHIATRE**
- **RHUMATOLOGIE**
- **UROLOGUE**

Centre Hospitalier
« Louis Brunet »
Chemin des Mille Ecus - B.P. 28
13718 ALLAUCH CEDEX
web : www.ch-allauch.fr
Tel : 04.91.10.46 .46
Fax : 04.91.10.46.01

HONORÉ ET JEAN-MARIE GUIEN : UNE PASSION D'ALLAUCH PARTAGÉE



Honoré et Jean-Marie Guien dédicassent leur ouvrage.

Ils étaient venus nombreux ce 24 avril à l'espace François Mitterrand pour la présentation du livre «Souvenirs glanés d'un enfant d'Allauch» d'Honoré et Jean-Marie GUIEN. Cet enfant d'Allauch, c'est Honoré.

Il y est né en 1925. C'est dans le bar de ses parents « le bar du centre » qu'il porte un regard passionné sur notre village et ses habitants. Passion qu'il n'a jamais perdue, bien au contraire. Dans ce contexte, Honoré accumule au fil du temps un nombre impressionnant de documents : cartes postales, photos, articles de journaux ..., un véritable patrimoine historique. Avec son fils, Jean-Marie, ils ont souhaité partager cette collection inestimable avec le plus grand

nombre. Ils ont donc réalisé dans un premier temps un blog : <http://allauch.blogspot.fr/>. Et naturellement, une partie de ce blog s'est mue en ouvrage.

Peu importe la forme, l'idée directrice de ces supports est de partager ce capital pour permettre aux jeunes générations de mieux comprendre leurs racines, leur histoire et leur identité.

Honoré et Jean-Marie vous invitent à voyager au cœur d'Allauch du XX^{ème} siècle, souvenirs pour certains, authenticité et émotion seront vos compagnons de route.

Cet ouvrage est disponible à la Maison du Tourisme Louis Ardissonne - Esplanade des Moulins - Tél. 04 91 10 49 20.

AURÉLIE FREDY, UN TALENT LITTÉRAIRE ALLAUDIEN RÉCOMPENSÉ

Le 2 juin dernier à Orange, dans le cadre du salon de l'édition indépendante « l'Antre des livres », Aurélie Fredy, auteure allaudienne, a reçu le Prix « première chance à l'écriture » pour son roman « C'est aujourd'hui dimanche. »

Ce livre retrace l'histoire d'une mère de famille qui abandonne son mari et ses enfants à la fin des années 50, afin de se libérer du joug des convenances.

L'auteure, ingénieure de formation, est une passionnée de lecture et d'écriture depuis toujours. Aujourd'hui, elle a su faire le pont entre ses deux passions avec une même logique : elle construit ses textes comme elle édifie un bâtiment, avec rigueur

et enthousiasme. Son plaisir de jouer avec les mots et son goût de l'observation l'ont amenée à écrire des romans et des nouvelles.

Après avoir partagé ses écrits avec sa famille et ses proches, Aurélie a souhaité obtenir un regard extérieur et les critiques constructives de professionnels. Elle a donc participé à plusieurs concours littéraires. Cette démarche a abouti à l'obtention du Prix « première chance à l'écriture » créé par la maison d'édition Élan Sud et soutenu par le Conseil Régional et le Conseil Général du Vaucluse.

Félicitations à cette auteure de talent naissant.

Vous pouvez découvrir les premières pages de cet ouvrage sur le site www.elansud.fr/fredy où vous pourrez commander ce livre, ainsi que dans toutes les bonnes librairies.



INAUGURATION DU LOCAL ASSOCIATIF CHEMIN DE GARLABAN



Les travaux ont consisté en la construction en traditionnel (structure en maçonnerie, charpente bois...) d'un local communal d'une superficie de 42 m² environ, chemin de Garlaban. Ce local est mis à la disposition des associations.

Inauguration le 15 juin, par Monsieur le Sénateur-Maire, du local associatif du Garlaban, en présence de Janine MARY, Maire adjointe à la vie associative, de Georges TESTA, président du groupe Saint-Eloi Allaudien et de Charly CANEZZA, Président de la Société de chasse l'Allaudienne.

Ce local a nécessité 115.000 euros TTC de travaux (gros oeuvre, assainissement, maçonnerie, charpente et couverture, menuiseries intérieures et extérieures, plomberie et VMC, électricité).

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du dispositif d'aides aux communes «travaux de proximité» subventionnés à 80% par le Conseil Général.



Dévoilement des plaques des associations par Charly CANEZZA, Président de la Société de chasse l'Allaudienne et Georges TESTA, président du groupe Saint-Eloi Allaudien.

REHABILITATION ET MISE EN SÉCURITÉ DE LA BATISSE DE PICHAURIS

La Bâtisse de PICHAURIS dite « Propriété LUC » est une bâtisse d'un étage d'une superficie totale de 250 m² environ. Elle est située en pleine nature au lieu-dit les Plâtrières dans le domaine de «PICHAURIS» à Allauch. Ce bâtiment est inoccupé depuis de nombreuses années et en mauvais état.

La Commune, propriétaire de cette bâtisse, a décidé, dans le cadre de la politique de préservation du patrimoine et de la qualité des sites, des paysages et des milieux naturels, la réhabilitation et la mise en sécurité de cette bâtisse. D'autant que ce site a servi aux tournages de films d'Yves Robert reprenant l'enfance de Marcel Pagnol dans la collines d'Allauch

«La gloire de mon père » et « Le Chateau de ma mère». L'objectif est d'assurer la pérennité du bâtiment et de rétablir la stabilité de la structure et des planchers ainsi que la mise hors d'eau et hors d'air du bâtiment. Aussi le clos et le couvert devront être remis en état afin d'assurer la solidité et l'étanchéité de la bâtisse. Sera intégrée à cette phase, l'obturation des menuiseries afin d'éviter les intrusions directes à la bâtisse.

COÛT DE L'OPÉRATION :
90 000 euros subventionnés à hauteur de
60 000 euros par le Conseil Général.

TRAVAUX SUR LES VOIES COMMUNAUTAIRES

Réfection de la Rue Léon Jouve :
95 000 €

Reprise des ralentisseurs en pavés,
Rue Fernand Rambert :
3 000 €

Mise en place de bornes escamotables,
Rue Frédéric Chevillon et Rue Pierre Queirel :
5 000 €

Biseautage de l'îlot central, Avenue Salvador
Allende pour une meilleure insertion dans la
voie de stockage permettant d'accéder au
Lotissement « Les Barnabelles » :
8 000 €

Reprise d'une cession, Chemin des Maurins :
20 000 €

RÉNOVATION DE L'ENTRÉE DU CIMETIÈRE DE CAGUERASSET

Dans le but de satisfaire toujours davantage les attentes des administrés, les services municipaux mettent en oeuvre des moyens afin d'y répondre. Voilà pourquoi, afin d'améliorer la qualité d'accueil des visiteurs, la Ville d'Allauch a fait procéder à la réfection totale de l'entrée du Cimetière de Caguerasset, notamment par la pose d'un nouveau bitume et la création d'un petit escalier muni d'une main courante, assurant ainsi une plus grande sécurité d'accès ainsi qu'une meilleure qualité esthétique, requis pour un tel lieu de recueillement.

Coût des travaux : **8 000 euros**

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

ROUTE DES 4 SAISONS – TALUS DES LAVANDES

- Arrachage des végétaux déperissants
- Plantation d'arbustes à fleurs adaptés au climat méditerranéen et de 4 oliviers
- Mise en oeuvre d'un paillage minéral et organique (Le paillage minéral est uniquement décoratif (pouzzolane et ballast). Le paillage organique a pour but de maintenir le sol humide (donc moins d'arrosages) limite la pousse des mauvaises herbes et nourrit les végétaux lorsqu'il se décompose.
- Restauration du réseau d'arrosage automatique

Coût de ces aménagements : 27 165 euros



ENTRÉE DU CIMETIÈRE D'ALLAUCH CENTRE

- Création de deux jardinières en pierre
- Plantation d'arbustes à fleurs adaptés au climat méditerranéen
- Fourniture et pose de grands végétaux
- Création d'un réseau d'arrosage automatique

Coût de ces aménagements : 11 446 euros

ENTRÉE DU LOTISSEMENT LES EMBUS

- Création d'un cheminement en sable stabilisé avec bordures béton
- Plantation d'arbustes à fleurs adaptés au climat méditerranéen
- Mise en place de végétaux et d'un paillage minéral et naturel (écorces de pins)
- Remise en état du réseau d'arrosage automatique

Coût de ces aménagements : 19 677 euros

RD44F LES TRAVAUX SE POURSUIVENT



Cette nouvelle voie devrait être mise en service dès décembre 2013



RÉALISER DES LOGEMENTS À TAILLE HUMAINE

La priorité d'Allauch a toujours été la réalisation de logements à taille humaine, de qualité et accessibles au plus grand nombre dans un esprit de mixité sociale.

Malheureusement, et il faut bien le reconnaître, cette politique urbanistique ajoutée au développement de services municipaux nombreux et de qualité a engendré une flambée des prix de l'immobilier, notamment depuis les années 90. Aujourd'hui, se loger sur Allauch devient de plus en plus difficile.

Les obligations de la loi Solidarité Renouvellement Urbain (SRU) et les contraintes de notre territoire

Les dispositions de la loi du 13 décembre 2000, article 55, relative à la solidarité et au renouvellement urbain, dite « Loi SRU » soumettent la Commune d'Allauch à l'obligation de disposer d'au moins 20% de logements locatifs sociaux. Cette obligation étant désormais de 25% depuis la loi sur le logement social publiée au journal officiel du 19 janvier 2013.

Cependant, les spécificités du territoire de la commune prive cette dernière d'une véritable marge de manœuvre pour atteindre ces objectifs puisque les caractéristiques physiques des terrains disponibles les rendent incompatibles avec l'objectif de production de logements sociaux.

La commune dispose d'une superficie de 5036 hectares dont 4067 constituent des espaces naturels et ne possède que très peu de terrains situés en zones urbanisées et à proximité des services (écoles, commerces...). De même, le prix des terrains privés constructibles est très nettement supérieur aux investissements réalisables par les constructeurs de logements sociaux. Enfin, les zones naturelles ou les zones à risques (incendies, inondations, mouvement de sols,...) limitent les terrains sur lesquels il est possible de construire des logements.

Malgré ces difficultés, la Commune a mis en place des outils permettant la construction de logements

sociaux, dans un cadre raisonnable. Ainsi, Allauch a décidé depuis de nombreuses années déjà que chaque projet immobilier devrait compter entre 20 et 30% de logements sociaux, favorisant ainsi la mixité sociale. Cette politique a été positivement remarquée par les services de l'Etat, qui lors de la révision du Plan Local d'Urbanisme n°2 ont relevé les efforts de production de logements sociaux sur la Commune depuis 2008.

Ainsi, au 1^{er} janvier 2012, la Commune comptait 5,26% de logements sociaux, soit 377, contre 2,57% en 2006.

L'objectif est de permettre aux Allaudiens, toutes générations confondues, et quelques soient leurs revenus, d'habiter la ville où ils ont grandi.

Mise en place d'une Commission pour la vente de deux grands terrains municipaux

Nous venons de vous expliquer les contraintes liées à la réalisation de logements sociaux.

La Commune a fait le choix de rendre constructibles deux parcelles municipales : l'une située chemin de Mimet d'une superficie de 14 000 m² (un plateau actuellement occupé par le Service municipal de l'Environnement) et l'autre à l'avenue Marcel Pagnol de 26 000 m² (quartier Sainte Croix à la sortie du village) qui permettra l'extension du vieux village.

Une Commission composée d'élus de la majorité et de l'opposition (représentée par Monsieur Viallon) ainsi que d'un bureau d'étude destiné à accompagner la Commune dans la mise en œuvre de cette procédure de cession, s'est réunie à plusieurs reprises pour définir le potentiel de ces parcelles. Lors de ces réunions, le représentant de l'opposition a exprimé sa volonté de voir réaliser au moins 60% de logements sociaux sur ces terrains. Cette proposition sera donc étudiée.

Par ailleurs, il faut savoir que la vente de ces deux propriétés communales va rapporter à la Commune plusieurs centaines de milliers d'euros et devrait permettre la construction de 30 à 40% de logements sociaux, en fonction de la faisabilité des projets qui seront choisis.

La Commune réalise donc une opération doublement positive pour l'ensemble des Allaudiens.

Respecter les objectifs du Programme Local de l'Habitat (PLH) dans le cadre d'une procédure transparente

Les orientations du Programme Local de l'Habitat (PLH) demandent à la Commune de réaliser au moins 25% de logements sociaux dans les projets de construction.

Ces deux projets devraient donc permettre d'atteindre ces objectifs, et surtout de les dépasser.

La procédure de cession se fera en deux phases. Dans un premier temps, les candidats devront remettre leurs dossiers de candidature. Et ensuite la Commission d'Appel d'Offre retiendra trois candidats admis à présenter un projet.

Cette phase d'appel à projet devra permettre de juger des potentialités des projets présentés (inscription dans le site, objectifs architecturaux, choix techniques et leurs incidences, prise en compte des contraintes environnementales, qualité de l'insertion paysagère, création d'un éco-quartier, faisabilité économique et financière du projet).

La commission s'attachera tout particulièrement dans le choix du candidat à ce que le futur projet proposé s'insère parfaitement dans son environnement : des logements type pavillonnaire pour le projet du chemin de Mimet et des petites maisons jumelés de village type R+2 pour le quartier Sainte Croix. L'habitat résidentiel mais aussi l'habitat social seront ainsi renforcés.

Il nous était important de vous préciser comment la Commune, à travers la mise en place d'un parfait processus de démocratie locale, a choisi de réaliser un certain nombre de logements à taille humaine, dans un cadre environnemental merveilleux, tout en respectant la loi. Une urbanisation maîtrisée et de qualité, telle a toujours été la politique de la Commune depuis de nombreuses années.

« Ils sont rares les maires qui comme M.POVINELLI ne succombent pas à la tentation d'urbaniser. Allauch est une commune très intéressante pour l'intercommunalité, qui a su résisté admirablement à la pression des investisseurs potentiels »

**Marylise LEBRANCHU,
Ministre de la Décentralisation,
de la réforme de l'Etat et de la Fonction Publique,
5 juin 2013, Débat au Sénat sur la création de la
Métropole Aix-Marseille Provence.**

POUR MIEUX COMPRENDRE L'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX À ALLAUCH

La loi Solidarité Renouvellement Urbains (S.R.U.), contraint les communes à avoir 20% de logements sociaux sur leur territoire. Pour chaque projet immobilier, la Commune d'Allauch impose le respect de cette obligation. Par conséquent l'offre est plus importante qu'il y a quelques années, mais les demandes aussi.

Construire un logement social, c'est une chose mais ensuite, il faut l'attribuer à un ménage. Au-delà de l'aspect des ressources de cette attribution, qui décide de donner un logement à une famille ou une autre, quel contingent est mobilisé et pour qui, comment est calculé le reste à charge ?

Le principe

Dans le montage financier d'une opération de logement social, l'Etat, les Collectivités Locales et Action Logement (1 % patronal) aident les bailleurs sociaux en leur attribuant des subventions.

En contrepartie, l'Etat, les Collectivités Locales et Action Logement, bénéficient d'un certain nombre de logements qui leur sont « réservés », on parle du contingent, dont le nombre est fonction de ce soutien financier.

Concrètement, ces acteurs ont la possibilité de proposer au propriétaire-bailleur un candidat pour le logement. On parle des contingents, qui, à titre indicatif, se répartissent comme suit entre les réservataires :

Action Logement, organismes HLM, Conseil Général : 50 %

Etat : 30 % dont 5 % aux agents civils et militaires de l'Etat, 25 % aux personnes prioritaires (handicapées, mal logées ou défavorisées) reconnues par la loi DALO entrée en vigueur en janvier 2008. L'U.D.A.F. (Union Départementale des Associations Familiales), lors de ses commissions de médiation, désigne les familles

qui peuvent bénéficier du droit opposable et donc profiter d'un logement dans le parc locatif. À Allauch, le responsable du C.C.A.S. en est référent.

Communes : 20 %

Des commissions non communales veillent à l'équité des attributions

Le service du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), en charge du logement, reçoit et instruit les demandes des candidats.

Elles sont ensuite présentées à la commission d'attribution de l'organisme HLM, dont le Président est nommé par le Préfet, dans le cas des bailleurs publics ou désigné par le Président du Conseil d'Administration pour les bailleurs privés. Cette commission étudie les attributions en tenant compte de critères précis : l'antériorité de la demande, la situation familiale (divorce, séparation, veuvage, perte d'emploi...), adéquation de la typologie avec la composition de la famille.

Il existe plusieurs catégories de logements sociaux suivant les prêts et subventions accordés aux organismes lors de leur construction. Par exemple, le Prêt Locatif à Usage Social (PLUS) favorise la mixité sociale. Existe également le Prêt Locatif à Usage Social (PLS) attribué aux familles dont les revenus sont trop élevés pour pouvoir accéder aux habitations à loyers modérés ordinaires, mais trop bas pour pouvoir se loger dans le secteur privé.

Les logements locatifs financés par l'un de ces deux prêts donnent lieu à une convention prévoyant l'encadrement de la destination des logements (notamment des plafonds de loyer et de ressources) et permettant aux locataires de bénéficier des aides personnalisées au logement (APL).



LE BUREAU DE POSTE D'ALLAUCH-VILLAGE RÉNOVÉ

Après trois mois de travaux de modernisation, le bureau de Poste d'Allauch-Village a réouvert ses portes au public.

L'objectif de cette rénovation a été d'accroître la qualité du service rendu aux 160 clients quotidien en leur proposant des locaux modernisés, un nouveau mode d'accueil et de conseils.

Le guichet vieillissant avec sa vitre anti-franchissement a fait place à des espaces dédiés et clairement identifiés :

- un espace guichet spécifique pour les opérations nécessitant davantage de conseil et de confidentialité,

- un espace ouvert autour d'un îlot pour les opérations simples comme l'achat et l'expédition d'emballages ou de produits vendus en libre service,
- un espace avec la mise à disposition d'automates pour l'affranchissement et pour le dépôt de chèques afin de fluidifier l'attente,
- un espace Banque Postale.

Cette rénovation/modernisation représente un investissement de 282 000 € pour la Direction de la Poste des Bouches-du-Rhône.



UNE NOUVELLE AGENCE DU CRÉDIT AGRICOLE AU LOGIS-NEUF

Le 16 mai dernier, en présence du Directeur Régional du Crédit Agricole, d'élus locaux et de nombreux sociétaires, une nouvelle agence a été inaugurée au cœur du Logis-Neuf.

Malgré la crise, l'objectif de la Direction Régionale

est d'être au plus près de leurs clients afin de mieux répondre à leurs attentes. C'est dans des locaux conviviaux que vous serez accueilli par du personnel compétent et à l'écoute de vos projets.

SYNDICAT D'INITIATIVE

Le Syndicat d'Initiative vient de fêter ses 90 ans. Créé en 1923, Louis Brunet, Auguste Camoin, Louis Ardissonne, Honoré Guien et Jean Marie Guien ont tour à tour assuré la présidence de la plus ancienne association allaudiennne. Rencontre avec Véronique Guien, Présidente du Syndicat d'Initiative depuis 2008 qui œuvre, aux côtés d'adhérents passionnés, à la promotion des sites et des traditions allaudiennes ainsi qu'à son rayonnement touristique.

Allauch Actualités : Vous êtes à la tête d'une association qui vient de fêter ses 90 ans, comment expliquez-vous une telle longévité ?

Véronique GUIEN : Cette longévité est due à la place majeure qu'à toujours eu le Syndicat d'Initiative dans la vie associative allaudiennne, et à la fidélité de ses membres les plus anciens. Les présidents successifs ont permis de rassembler autour d'eux ce qu'Allauch possédait de forces vives, initiant ainsi le formidable essor culturel et touristique que connaît actuellement notre ville.

A.A : Aujourd'hui quelle est votre place dans la vie associative ?

V.G : Cette vie associative puise ses racines dans le creuset qu'avait su façonner Louis Ardissonne, notamment par la création de l'Oustau d'Alau en 1944, emmenant Allauch au rythme de la ferveur des uns au service du plaisir des autres. Nombre d'associations allaudiennes trouvent leur origine dans le syndicat d'initiative ou en sont une émanation. Je pense particulièrement à Phocal qui a sublimé l'activité photo, je pense au Comité des Fêtes qui a repris brillamment la fête de la Saint-Clair. Sans les nommer toutes, je remercie l'ensemble des associations qui chacune dans leur domaine, porte Allauch au niveau

des communes les plus actives. L'esprit fondateur du Syndicat d'Initiative se reconnaît dans ces actions, et nous proposons toujours nos propres manifestations.

A.A : Quelles sont ses missions et activités ?

V.G : Les missions du Syndicat d'Initiative, service d'intérêt public, sont d'assurer l'information et l'accueil des touristes. Son but est de faire connaître Allauch, ses monuments, ses curiosités, la beauté de ses sites et paysages. Cette tâche ne peut être assurée que grâce à une concertation systématique avec la Maison du Tourisme « Louis Ardissonne » dont il assure le relais avec les différentes fédérations auxquelles il est affilié. Il offre tout un panel de documentation, d'ouvrages et de publications sur Allauch conformément aux objectifs de notre association. Il distribue également des guides à destination des randonneurs. Le Comité Directeur se réunit régulièrement pour travailler à la réussite de nos manifestations et animations.

A.A : Quels projets et avenir pour le Syndicat d'Initiative ?

V.G : Nous allons travailler à la réussite de la 4ème édition de la Biennale d'Art Contemporain qui aura lieu début octobre 2013. Labellisée Marseille Provence 2013 capitale européenne de la culture, elle prendra une nouvelle dimension par son installation au pôle culturel de l'usine électrique. Nous reconduirons cette année encore le concours de crèches familiales qui attire chaque année de nouveaux participants, et assurerons la 27ème édition de la foire aux vins et produits du terroir.

J'invite toutes les bonnes volontés à nous rejoindre en adhérant au Syndicat d'Initiative afin de soutenir notre action.

UNE NOUVELLE ÉTAPE VERS LA CONSTRUCTION DU LYCÉE

Le 31 mai 2013, Yves NÉGREL, Adjoint au maire délégué à l'Urbanisme, a signé l'acte de vente du terrain d'Enco de Botte entre la Commune et la Région.

Cette nouvelle étape fait suite aux délibérations municipales puis régionales qui ont permis la cession gratuite de ce terrain par la Ville d'Allauch à la Région, chargée de construire le futur lycée.



Les formalités ont été accomplies en l'étude de Maître Di Fusco, Notaire à Allauch

LES NOUVEAU-NÉS ET LES NOUVEAUX ARRIVANTS REÇUS EN MAIRIE



Réception des Nouveaux Arrivants le 25 mai 2013



Le 25 mai dernier Roland Povinelli, recevait les nouveau-nés et les nouveaux arrivants de la commune.

Désormais bien établies, ces réceptions sont l'occasion de présenter aux parents et aux nouveaux venus les différents services et infrastructures de la ville mais aussi de leur souhaiter la bienvenue.

A cette occasion un joli cadeau a été offert à chaque bébé et à chaque nouvelle famille allaudienne.

Ces moments d'échange et de convivialité se sont poursuivis autour du verre de l'amitié.

LA SÉCURITÉ EST UN DROIT POUR TOUS LES ALLAUDIENS, NOTRE DEVOIR EST DE LE FAIRE RESPECTER

Il y a quelques semaines, Roland Povinelli recevait le Préfet de Police qui lui faisait part de la situation privilégiée d'Allauch par rapport aux communes avoisinantes avec des chiffres de la délinquance bien inférieurs. Nous prenons acte de ces bonnes statistiques.

La vie ne peut se regarder uniquement à travers des statistiques, des chiffres, des courbes. Tant mieux s'il y a moins de délits à Allauch qu'ailleurs dans le département. Mais nous ne pouvons nous en satisfaire. Nous avons tous dans notre entourage une personne qui a été victime d'un vol, d'une agression ou d'un cambriolage. Et chaque acte délictueux est un véritable traumatisme pour la personne qui le subit. Ces situations sont intolérables, inacceptables pour nous élus en charge de votre quotidien et de votre qualité de vie. Et c'est parce que nous ne supportons plus cette situation que nous agissons.

Il convient avant toute chose de rappeler que la sécurité est un droit régalien qui doit être assuré par l'État et l'État seul. Malheureusement sur le canton, les 52 agents du Commissariat de Police sont plus souvent présents dans les quartiers de Marseille qu'à Allauch ou Plan-de-Cuques. Nous ne pouvons

que le regretter et en faire part aux autorités compétentes. Pour pallier cette carence, Allauch a décidé de se doter d'une Police Municipale. Les effectifs sont renforcés régulièrement pour assurer une présence de terrain plus importante et ainsi veiller à la sécurité des Allaudiens. Des caméras de vidéoprotection ont été installées, et d'autres vont l'être. Il s'agit là d'un système qui a montré son efficacité aussi bien dissuasive que répressive. Nous travaillons actuellement à l'étude de nouvelles mesures pour renforcer la sécurité sur Allauch, lorsque des décisions seront prises nous ne manquerons pas de vous en informer.

Mais aujourd'hui, chaque citoyen a un rôle à jouer dans le domaine de la sécurité. Nous devons tous être vigilants, surtout dans cette période estivale où certains vont partir en vacances. N'hésitez pas à signaler à la Police tous les événements inhabituels dans votre quartier. Le civisme n'est par la délation mais la solidarité.

Aujourd'hui la sécurité est vraiment devenue l'affaire de tous.

Le groupe majoritaire du Conseil Municipal
« Allauch d'Abord »

ALLAUDIENS, PRENEZ GARDE A VOS BIJOUX !

Non, les élus ELGAA ne vous parleront pas de la vidéoprotection qu'ils critiquent depuis des années, mais d'un sujet bien plus important : la cession de terrains communaux, bijoux de famille de notre commune.

Le saviez-vous ? Notre maire, suivi par une majorité municipale toujours docile, envisage la vente de deux propriétés communales : l'une au lieu dit « Sainte Croix » - Avenue Marcel Pagnol (superficie 5,3ha dont près de 2,6ha urbanisables), l'autre désignée « Plateau de l'Environnement » - Chemin de Mimet (superficie 3,2ha dont près de 1,4ha urbanisables).

Le potentiel de construction sur ces deux terrains (près d'une centaine de logements pour chacun), leur situation géographique, autant d'éléments confirmant l'enjeu important associé à ces opérations pour l'avenir de notre commune.

ELGAA et ses élus s'opposent au bradage de ces deux terrains communaux au premier promoteur privé venu. Notre commune doit conserver la maîtrise de la définition et du suivi de ces projets situés sur des terrains, propriété des allaudiens. Notre commune doit saisir ces deux opportunités d'améliorer le taux honteusement faible (7%) de logements sociaux à Allauch et de proposer des logements pour tous favorisant la mixité sociale, permettant à nos jeunes de

s'installer dans leur commune et à nos anciens de continuer à y vivre.

Ainsi ELGAA et ses élus proposent la location d'une partie ou de la totalité des terrains à un bailleur social public (bail à construction). Cette démarche est mise en oeuvre par bien des communes.

Ils défendent des critères de choix des bailleurs valorisant un taux élevé de logement social sur les deux projets (40%).

Malheureusement, la majorité municipale ne prend pas en compte ces propositions et s'enferme dans une position à court terme de renflouement des finances municipales.

Devant un tel blocage dans le village fortifié d'Allauch, ELGAA et ses élus tentent une sortie en sollicitant la sous-préfète déléguée à l'égalité des chances et en informant la ministre en charge du logement. Une conférence de presse se tiendra sur le sujet.

Ces projets de cession de terrains communaux illustrent deux visions de l'avenir de notre commune : Allauch repliée sur soi et réservée à une population triée par l'argent ou la vision d'ELGAA, Allauch solidaire, diverse et ouverte à tous. Aux allaudiens de choisir !

Les élus ELGAA
(Enfin la Gauche à Allauch !)

METSENS, DOUBLEMENT PRIMÉE AUX TROPHÉES DE L'EMPLOI 2013

Lors de la 18^{ème} cérémonie des trophées de l'emploi qui s'est tenue le 10 avril, la société allaudienne Metsens a été doublement récompensée dans le secteur alimentaire : trophée de l'emploi et trophée du développement durable.

Sous le haut patronage des Ministères de l'emploi, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, les Trophées de l'Emploi mettent à l'honneur, chaque année, les entreprises méritantes de notre département.

Depuis sa création à Allauch en 2009 par Thomas ARNAUD et Jérôme DI SALVIO, Metsens fait une place toute particulière à la qualité des produits et à l'environnement : les achats (producteurs locaux, produits bio et de saison), l'humain (60% du personnel recruté est allaudien), la gestion

des déchets (récupération des huiles usagées, épiluchures pour compostage ou alimentation animale), les véhicules peu polluants. Aujourd'hui, leur action significative en matière d'emploi et de développement durable a été «savourée» et récompensée.

Traiteur, organisateur de réceptions, concepteur culinaire..., Metsens propose des produits frais de qualité et met à disposition de sa clientèle un espace privatif pour la dégustation des produits. En véritables passionnés de leur métier, ce dynamique binôme regorge d'idées et de projets. Leur ultime création une boutique traiteur, épicerie fine, cave à vin, rétro et chic.

A découvrir sans modération.

Metsens

ZAC de Fontvieille - Lot B1

Tél : 04.96.21.84.14

www.metsens.fr

SOIRÉE BRASSENS AU SALON PROVENÇAL



Situé sur la charmante petite Place de la Coquille le Salon Provençal offrait, le 23 mai dernier, le premier rendez-vous musical de la saison estivale.

Une soirée aux tonalités classiques et contemporaines par le groupe allaudien Rubrik Barok. La soirée s'est terminée par un hommage autour de l'œuvre du poète et chanteur Georges Brassens.

Un rendez-vous gourmand et musical qui malgré une météo capricieuse n'a pas découragé le public.

Le Salon Provençal

1, Place Benjamin Chappe

Tél. : 04.91.68.39.92

site web : www.salon-provençal.fr

mail : salon-provençal@laposte.net

LE FOURNIL D'ALLAUCH SUR M6

Inscrit par ses clients, Le Fournil d'Allauch, situé dans la rue Fernand Rambert a été sélectionné pour participer à la nouvelle émission de la chaîne M6 «La meilleure boulangerie de France» qui devrait remplacer «Un dîner presque parfait».

Viennoiseries, pains, pâtisseries, spécialités locales, service et convivialité de la maison seront mis à l'honneur dans ce nouveau programme. Pour découvrir l'émission et soutenir cette boulangerie allaudienne rendez-vous en septembre 2013 sur M6. Et comme disait un certain Raimu :

« Je vous ferai un pain comme vous n'en avez jamais vu et dans ce pain, il y aura de l'amour et aussi beaucoup d'amitié. »

«Raimu - La Femme du Boulanger, 1938»

Le Fournil d'Allauch

3, rue Fernand Rambert

Tél. : 04.91.68.19.93



Inauguration de l'extension de la Bibliothèque Municipale «Bernard Monge» le 15 mai 2013, par Janine MARY, Maire Adjointe, déléguée à la Culture et aux Traditions en présence de Bernard MONGE, 1^{er} Adjoint Honoraire.



Le 24 avril dernier, le Sénat rendait hommage aux victimes du Génocide Arménien d'



Remise des Colis de Printemps à l'Entraide, offerts par le Conseil Général 13



F... par le



**Mayor-Maire
Victimes
1915.**



**16^{ème} Fête des Plantes et des Fleurs
à Allauch Village**



**Manoir aux Bestiaux organisée
le Groupe Saint-Eloi du Logis-Neuf**



**«American Puzzle» exposition de Jean-Christophe
BECHET, dans le cadre du 47^{ème} Salon Photographique
d'Allauch organisé par Phocal**

VISUALYS IMMOBILIER

Madame et Monsieur BOULENGER GIORDANA spécialisés en transaction, location et gestion immobilière sur les secteurs d'Allauch, Plan-de-Cuques et Marseille depuis plus de 10 ans, mettent aujourd'hui toute leur expérience, dynamisme et passion de l'immobilier au service de votre projet au sein de l'agence VISUALYS.

Horaires :

L'agence est ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00. Le samedi de 9h00 à 12h00.

Visualys Immobilier

13, Bd Ange Martin

La Pounce

Tél. : 04.91.05.13.13

Mail : agence@visualysimmo.com

Web : www.visualysimmo.com



SHOW ROOM D'ALLAUCH

Créé par Martial MENARD et Bernard DARNAU, «Show Room d'Allauch» est une boutique consacrée exclusivement à la mode masculine et aux enfants (garçons et filles) à partir de 4 ans.

Ils vous proposent une collection variée et tendance de vêtements sport et chic ainsi que des accessoires de mode de grandes marques au meilleur prix.

Pour plus de renseignements contactez Martial au 06 10 82 42 85

Horaires :

Martial et Bernard seront heureux de vous accueillir et conseiller en toute convivialité du mardi au samedi de 10h00 à 19h00 sans interruption.

Show Room d'Allauch

ZAC de Fontvieille - Lot. B1

Dans le cadre d'aide à l'installation mise en place par la commune deux artisans viennent d'ouvrir leur atelier.

L'ATELIER DE MARIE

Marie BEDOTTO, artiste peintre vient d'ouvrir son atelier dans le village où elle travaille et enseigne les différentes techniques de peinture et de dessin (aquarelle, pastel, huile, encre de chine, acrylique, crayon, fusain). Depuis 20 ans, son parcours créatif l'a emmené à exposer dans toute la France.

Possibilité de travail sur commande.

Horaires :

Aujourd'hui, elle vous invite à découvrir son travail et ses œuvres du mardi au vendredi de 16h00 à 19h30. Samedi et dimanche de 14h00 à 19h00.

Des cours sont proposés à partir de 8 ans le mardi et le vendredi de 17h15 à 19h15.

L'Atelier de Marie

2, Grand Rue

Tél. : 06.58.93.58.27



FÉE MA ROBE & DÉCO

Madame PAYET, créatrice de robes vient d'ouvrir son atelier sur Allauch. De la création à la confection, d'accessoires..., de la décoration (coussins, tapis à langer, couvertures pour enfants, etc) mais également la retouche et la transformation de vêtements, tout est sur mesure et fait main. Spécialisée dans les robes de mariée, elle met son expérience et sa créativité pour vous réaliser une robe unique pour un jour unique. Ses créations résultent du dialogue entre vous et elle à partir d'un croquis, que vous ayez une idée précise du modèle ou non. Robes de soirée, de cocktail, de mariée, de demoiselles d'honneur ou robes de tous les jours, le résultat sera à votre image.

Horaires :

L'atelier est ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 13h00 à 18h00. Le mercredi de 9h30 à 12h00.

Fée ma Robe & déco

11, Rue Fernand Rambert

Tél. : 06.49.82.24.86



LILIE MILO ET COMPAGNIE

Isabelle SILBERMANN, photographe en auto-entrepreneur, propose des séances photo en studio, en balade, à domicile, reportage mariage, grossesse, naissance... Passionnée par son métier, Isabelle aime capturer vos petits et grands bonheurs.

Isabelle SILBERMANN

Tél : 06.80.98.16.28

Mail : lm.compagnie@gmail.com



« A FLEUR DE BOIS »

Après Attrap'Rêves et ses bulles transparentes ludiques et design, cette société familiale vous invite à vivre une nouvelle expérience. «A Fleur de Bois», est une chambre, ou plutôt une cabane d'hôtes tout confort, pour amoureux de la nature. Perchée à 5 mètres autour de pins ancestraux, la cabane Écureuil peut accueillir jusqu'à 4 personnes maximum dont 2 adultes et 2 enfants. Elle offre un vaste espace de 15 m² avec un lit en 160 cm, une salle d'eau aux bois nobles et toilette écologique. A l'étage, via une échelle de meunier, une mezzanine de 8m² est spécialement dédiée aux enfants (de 5 ans à 11 ans). Linge de lit et de toilette fournis ainsi que des produits d'accueil bio. Poursuivez votre rêve d'enfant sur sa magnifique terrasse et observez les surprises que la nature vous réserve.

«A Fleur de Bois»

Domaine Lou Baou - Chemin de la Ribassière

Tel : 06.20.13.90.26

Web : www.afleurdebois.fr

Mail : afleurbois@gmail.com

LAURA BELLA, ESTHÉTICIENNE

Laura THIBAUT a récemment ouvert un espace dédié à la détente, à la relaxation, au bien-être et vous propose de découvrir une large gamme de soins issue de l'agriculture Bio, certifiée par ECOCERT et labellisée Cosmécio.

Pour apprécier tous les bienfaits des plantes et des huiles essentielles (100% naturels, sans colorants, sans ingrédients d'origine animale, ni paraben), pour le visage, le corps, l'épilation et la manucure.

Horaires :

Laura vous accueille du lundi au samedi de 9h00 à 19h00 sur rendez-vous.

Laura Bella

Villa l'Espérance - Rue Dr. Louis Brunet

Les Embus

Tél. : 06.46.29.29.12

Mail : laurabellabio@gmail.com

SERMOFREDE FROID & CLIM

Denise et Frédéric FERLA viennent d'ouvrir leur entreprise de travaux d'installation d'équipements thermiques.

«Sermofrede» s'adresse principalement aux professionnels pour toute installation, mise en service et maintenance d'équipements frigorifiques et de conditionnement d'air.

L'entreprise propose aussi ses services aux particuliers uniquement pour la pose de climatisation et pompe à chaleur pour piscine.

Sermofrede froid & clim

Denise et Frédéric FERLA

300, Bd de la Tiranne

Tél. : 09.51.08.94.32

Port. : 06.49.38.29.45

Mail : sermofrede@gmail.com

RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE

Technique ancestrale, la réflexologie revitalise l'organisme sous forme d'acupuncture manuelle sur des zones dites «réflexes». Laetitia BIGNON-MAZZEO pratique cette technique selon l'énergétique chinoise pour un moment de détente et de bien-être.

Horaires :

Les séances se font uniquement sur rendez-vous.

Laetitia BIGNON-MAZZEO

Tél : 06.82.43.77.46

Mail : laetitiabignonmazzo@hotmail.fr

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRES

CASINO SHOP

Le Petit Casino d'Allauch Village change d'enseigne et de gérants. Madame et Monsieur WEWIORSKI vous proposent plus de 300 nouveaux articles (produits régionaux, produits artisanaux...). Livraisons gratuites à domicile.

Horaires :

Casino Shop est ouvert du lundi au samedi de 8h00 à 20h00. Le dimanche de 8h00 à 13h00.

Casino Shop

16,18 rue Frédéric Chevillon

Tél. : 04.91.68.17.16



AGENDA

Maison du Tourisme Louis Ardissonne

Tél. : 04 91 10 49 20

www.allauch.com

<http://tourisme.allauch.com>

JUILLET

→ **Jusqu'au dimanche 22 septembre 2013, Musée d'Allauch**
Exposition temporaire «Figures du Mythe, Kachina et tissus précolombiens».
Organisée par la Ville d'Allauch.

→ **Jusqu'au dimanche 22 septembre, Pôle Culturel de l'Usine Electrique, du mardi au dimanche de 14h00 à 18h00**
Exposition d'Olivier BERNEX «Efflorescences II».
Organisée par la Ville d'Allauch.

→ **Lundi 1^{er}, mardi 2 et mercredi 3 juillet, Théâtre de Nature à 21h30**
Spectacle «O'Baletti» ou «Le Bal des Rascous».
Organisé par la Ville d'Allauch. Entrée payante.

→ **Du vendredi 5 au dimanche 7 juillet à 21h30**
23^{ème} Festival de Folklore des Régions Françaises.
Organisé par Leis Ami d'Alau en partenariat avec la Ville d'Allauch.

→ **Du vendredi 5 juillet au lundi 1^{er} août à 21h30**
Les Estivales d'Allauch.
Organisées par la Ville d'Allauch. Entrée payante.

→ **Samedi 6 juillet, la Pounche (parking Papoune) de 10h00 à 18h00**
Fête Familiale des Pouchus : jeux d'eau pour enfants et adultes, atelier d'initiation d'acrobatie de cirque pour jeunes enfants.
Organisée par la Ville d'Allauch.

→ **Dimanche 14 juillet, Allauch Village à partir de 22h15**
Fête Nationale : feu d'artifice et bal.
Organisée par la Ville d'Allauch.

AOÛT

→ **Du samedi 3 au mercredi 7 août, Théâtre de Nature à 21h30**
Festival de cinéma «Allauch sous les étoiles» «Quand Allauch voyage».
Organisé par la Ville d'Allauch. Entrée libre.

→ **Du jeudi 8 au jeudi 15 août**
Les Fêtes de la Saint-Laurent .
Organisées par le Groupe St Eloi du Logis-Neuf en partenariat avec la Ville d'Allauch.

→ **Samedi 31 août, Complexe Sportif Jacques Gaillard (Pié d'Autry) à 20h00**
24^{ème} Fête de la Bière.
Organisée par le Comité de Jumelage Allauch/Vaterstetten. Entrée payante.

SEPTEMBRE

→ **Samedi 7, Complexe Sportif Jacques Gaillard (Pié d'Autry) de 10h00 à 17h00**
Salon des Loisirs et de la Vie Associative.
Organisé par la Ville d'Allauch.

→ **Du dimanche 8 au lundi 16, Chapelle Notre-Dame du Château**
Fêtes de l'Octave.
Organisées par l'église St Sébastien et l'Association Pour Notre Dame du Château.

→ **Du vendredi 13 au jeudi 26, Atelier des Caves du Logis-Neuf**
Exposition de peinture de Lajameux.
Organisée par l'Atelier des Caves du Logis-Neuf. Entrée Libre.

→ **Samedi 14 et dimanche 15**
Les journées du Patrimoine.
Organisées par la Ville d'Allauch.

RETROUVEZ L'AGENDA EN DÉTAIL
SUR WWW.ALLAUCH.COM

Vente des billets à la Maison du Tourisme et sur
billetterie.allauch.com